Mise en ligne : 29 mai 2014.
Dernière modification : 18 avril 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

MARSEILLAISE D'OUTRE-MER (ANCIENS ÉTS GERMAIN LACAZE)

Cette petite maison, active dans le commerce de boissons et de cigarettes,
avec siège à Saïgon et succursale à Haïphong,
est surtout connue par la carrière de son dirigeant, Ernest Lacaze,
qui fut tour à tour trésorier, secrétaire, puis (1930-1935) président de la Chambre de commerce de Saïgon et qui, à ce titre, siégea
au conseil d'administration du port de Saïgon,
au Conseil colonial de Cochinchine
et au Conseil des grands intérêts économiques et financiers de l'Indochine,
dont il présida plusieurs séances.
Il était aussi administrateur des Anciens Éts Victor Lamorte (BTP),
dirigés par l'un de ses collègues de la Chambre de commerce.
Il disparut en 1937 et la Marseillaise d'outre-mer ne lui survécut guère.
Avait-il un rapport avec la plantation Lacaze de Trang-Dam (Tayninh)[1] ?

———————

Saïgon
Germain Lacaze
17-19-21, rue Catinat, 23 et 25
Vins de Bordeaux, de Bourgogne, en barriques et en bouteilles

———————

VINS FINS EN CAISSES, VINS ÉTRANGERS
Cognac GONZALEZ & C°, Rhum G.H. CARDINAL
Seul concessionnaire des ces deux marques

———————

Liqueurs de 1res marques — Articles de cave
Saint-Raphaël Quinquina

———————

Seul concessionnaire pour la Cochinchine des vins de Champagne
Jules MUMM & C° — Charles HEIDSIECK — Ch. FARRE

———————

Conserves alimentaires des marques Rodel, Bayle, Flon, Lecourt, etc.
Produits de la maison RAYNAL & ROQUELAURE, Capdenac (Aveyron)
PORCELAINES & POTERIES, BLANCHES ET DÉCORÉES
CRISTALLERIES DE BACCARAT & SAINT-LOUIS
Seul dépositaire des machines à coudre
DAVIS, ADVANCES, NEW HOME, JONES SINGER, NEW NATIONAL

———————

[1] *L'Écho annamite* du 10 septembre 1930 signale une grève étouffée dans l'œuf de plusieurs centaines de coolies sur la plantation Lacaze de Trang-Bang.

GERMAIN LACAZE

17-19-21, Rue Catinat, 23 et 25

SAIGON

Vins de Bordeaux, de Bourgogne, en barriques et en bouteilles

VINS FINS EN CAISSES | **VINS ÉTRANGERS**

Cognac GONZALEZ & Co | Rhum G. H. CARDINAL

Seul concessionnaire de ces deux Marques

Liqueurs des 1res Marques — Articles de cave
Saint-Raphaël Quinquina

Seul concessionnaire pour la Cochinchine des vins de Champagne

Jules MUMM & Co — Charles HEIDSICK — Ch. FARRE

Conserves alimentaires des marques **Rodel, Bayle, Flon, Lecourt,** etc., etc.

Produits de la maison RAYNAL & ROQUELAURE, Capdenac (Aveyron).

PORCELAINES & POTERIES, BLANCHES & DÉCORÉES

CRISTALLERIES DE BACCARAT & SAINT-LOUIS

CIGARES DE LA HAVANE ET DE MANILLE

ARTICLES DE FUMEURS

ARTICLES DE MÉNAGE EN FER BATTU ÉMAILLÉ

ARGENTERIE DE TABLE 1er TITRE & COUTELLERIE

Seul dépositaire des machines à coudre

DAVIS, ADVANCE, NEW HOME, JONES SINGER, NEW NATIONAL

Maison d'approvisionnement et expédition de tous articles dans les postes les plus éloignés de la Cochinchine, du Cambodge, du Laos et du Tonkin.

Demander le prix courant qui est envoyé franco.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1901, II-720)

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts
(*Journal officiel de la République française*, 9 novembre 1903)

À l'occasion de l'exposition de Hanoï et par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 1er novembre 1903, ont été nommés :

Officiers d'académie

Lacaze (Germain), négociant à Saïgon.

———————

Pour faire connaître l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 11 janvier 1912)

[…] Il vient de se constituer à Saïgon un Syndicat d'initiative du Sud indochinois*. […] Le bureau du syndicat a été constitué comme suit : MM. Remaud, président ; Germain Lacaze et Ulrich Speidel, vice-présidents ; Chalamel, secrétaire-trésorier. […]

———————————

LACAZE (G.)*
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 143)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 117)

17, 19, 21, 23, rue Catinat, SAÏGON
MM. G[ermain] LACAZE, propriétaire ;
E[rnest] LACAZE, signe par procuration ;
GALLIEN, comptable.

———————————

Pour l'œuvre du monument aux morts
(*L'Écho annamite*, 27 mars 1920)

De nouveaux dons sont reçus par le Comité

La Société marseillaise d'outre-mer, qui a déjà souscrit pour de nombreux billets de la tombola du monument aux morts, a fait parvenir au comité de l'Œuvre, pour figurer parmi les lots de la tombola :

1 caisse de quinquina Kola Sport,
1 caisse de quinquina Koto.
et 1 caisse de 16 bouteilles d'eau d'Encan *[sic]*.

Merci à M. l'administrateur-délégué, M. Lacon, qui a eu, au nom de la Société marseillaise d'outre-mer, cette généreuse initiative.

———————————

1er octobre 1919 : constitution en S.A.

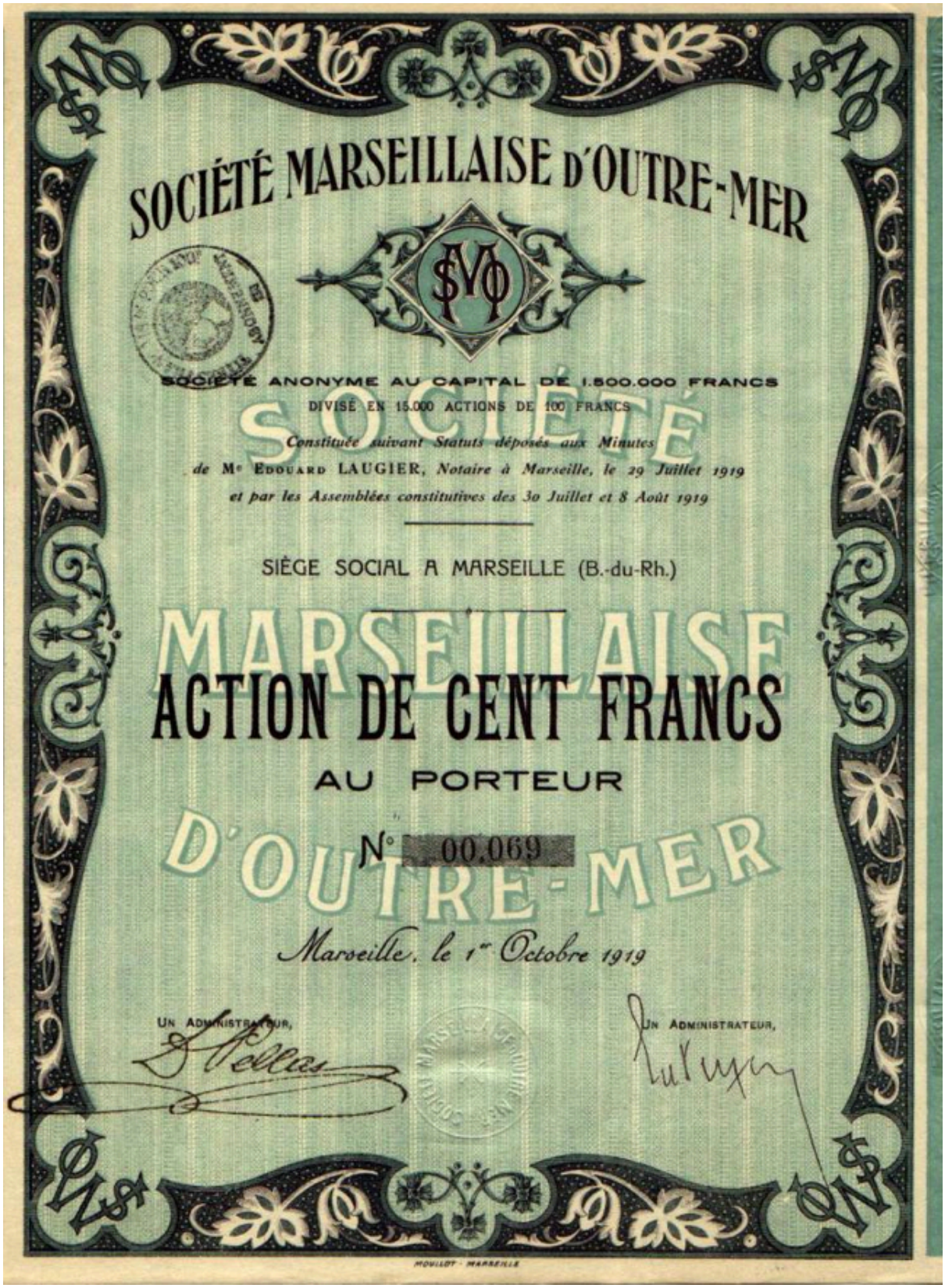

http://scripophilie.marseil.free.fr

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE D'OUTRE-MER
Société anonyme au capital de 1.500.000 francs
divisé en 15.000 actions de 100 francs
Constituée suivant statuts déposés aux minutes de Me Édouard Laugier, notaire à Marseille, le 29 juillet 1919

et par les assemblées constitutives des 30 juillet et 8 août 1919

Siège social à Marseille

ACTION DE CENT FRANCS
au porteur
Marseille, le 1er octobre 1919

Un administrateur (à gauche) : Demo Pellas
Ùn administrateur (à droite) : ?
Moullot, Marseille

Distinctions honorifiques
(L'*Écho annamite*, 6 août 1921)

Huynh-v-Ho, dit Thoan, magasinier chez M. E[rnest] Lacaze à Saïgon, 20 ans de services.

AEC 1922-685 — Sté marseillaise d'outre-mer (ancien Éts Germain Lacaze), 35, rue Méry, Marseille.

(Siège social : SAIGON, Cochinchine).

Capital. — Sté an., f. le 1er octobre 1919, 1.500.000 fr. en 15.000 actions lib. — Divid. : 1919-20, 10 p. 100.

Objet. — Import., export. ; assurances (incendie, maritimes et terrestres).

Exp. — Tous prod. d'alimentation, art. de Paris, bicyclettes, bimbeloterie, bougies, bouchons, calendriers, casques, chapellerie, chemiserie, cigares, cigarettes, clouterie, cotonnades, coutellerie (rasoirs et coupe-cheveux), cuirs et crépins, désinfectants, épingles, horlogerie, faïence, mat. premières pour savonnerie, orfèvrerie, papier, papeterie, parasolerie, porcelaine, produits d'entretien, etc.

Imp. — Arachides, kapok, coprah, cornes, coton, déchets de soie, gomme-gutte, graisse de poisson, graisse et huile de ricin, huile d'arachides. huile de bois, noix vomiques, peaux d'antilopes, peaux, poivre, saindoux, sticklaque, tourteaux d'arachides et de coprah, vessies de poisson, etc.

Conseil. — MM. Démo Pellas [Rizeries méridionales, Marocaine d'approv.], présid. ; Virgile Pellas, Mathieu Pradon[2] , Éd[ouard] Velten [1864-1942, pdt des Brasseries de la Méditerranée (Marseille, Nice, Lyon-St-Rambert), neveu du sénateur Georges Velten], Germain Lacaze, admin. ; Louis Bovet, admin. dél. à Marseille ; Ernest Lacaze, admin. dél. à Saïgon.

[2] Mathieu Pradon : président de la S.A. Pradon & Cie, droguerie en gros, Marseille. Chevalier de la Légion d'honneur (1932). Président d ela Cie générale africaine (Maroc) et de la Société électrique et industrielle du Baol à Diourbel (Sénégal) :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Elec&indus_du_Baol.pdf

Louis BOVET,
administrateur délégué à Marseille

Négociant à Marseille,
Agréé commissionnaire en douane (*JORF*, 30 novembre 1936).
Il entrepose à Marseille des marchandises séquestrées d e la maison allemande A. Pfeiffer, de Saïgon (1916-1917)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pfeiffer-Saigon.pdf
Administrateur des Maïseries de la Méditerranée,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maiseries-Mediterranee.pdf
de Bastos (1930),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Bastos-Oran-Alger.pdf
des Éts Raymond Eychenne à Lomé (Togo),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Raymond_Eychenne.pdf
puis (1951) de l'Union des comptoirs d'outremer (Unicomer),
des Éts V.Q. Petersen et Cie et de la Société coloniale du sac (Socosac) à Dakar,
de la Société industrielle et agricole du tabac colonial à Brazzaville.
Consul d'Éthiopie à Marseille (*JORF*, 14 septembre 1930).
Auteur de « Les relations économiques de Djibouti avec l'Éthiopie », Études d'Outre-Mer (Marseille, Institut français d'Outre-Mer), janvier 1954, pp. 13–18.

Liste générale des membres de la Société des études indochinoises
(*Bulletin*, 1923, p. 143-149)

MEMBRES TITULAIRES
Barenne (Gabriel-Alfred), Société marseillaise d'Outre-Mer à Saïgon.

Promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur
MINISTÈRE DES COLONIES
(*Journal officiel de la République française (lois et décrets)*, 16 août 1923)

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

Chevaliers

Lacaze (Germain-Jules), négociant à Saïgon [Marseillaise d'outre-mer]. 35 ans de pratique commerciale en Indochine, 30 ans de séjour dans la colonie. Conseiller municipal. Conseiller colonial. Membre de la chambre de commerce. S'est dévoué sans compter à la gestion des intérêts publics. Médaille d'argent. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE D'OUTRE-MER
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-91)

Importation-Exportation
Assurances, Incendie,
2, rue Ohier, Saïgon,
rue Paul-Bert, Haïphong.

MM. E[rnest] LACAZE, administrateur-délégué, directeur général ; M. OBERLINDER, fondé de pouvoirs, Saïgon ; W[alter] MULLER[3] , Saïgon ; M. BUHLER, fondé de pouvoirs, Haïphong ; M. P. JULIEN, Haïphong.

———————————

Réclame gratuite
(*L'Écho annamite*, 23 mai 1925)

Nguyen van Toan, 34 ans, taicong du ghe-do, faisant le service de transport de voyageurs et marchandises entre Mytho et Bach-Mieu a été arrêté et déféré au Parquet pour détournement, au préjudice d'un commerçant chinois, de marchandises estimées à 66 $ 07 environ et décomposées comme suit : 275 paquets de cigarettes Nationales, Mélia, Job et Les As, dont sont respectivement dépositaires les Maisons Allatini [CCNEO], Berthet, Charrière et Cie, Boy Landry et la Société marseillaise d'Outre-Mer […].

———————————

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la Guerre
(*Le Journal officiel de la République française*, 11 juillet 1926)

Chevalier
Infanterie

OBERLINDER (Maurice-Jean-Baptiste), lieutenant à la disposition du général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine ; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. [Fondé de pouvoirs de la Société marseillaise d'Outre-Mer]

———————————

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1926)

Sont de retour en Cochinchine : M. Lacaze, membre de la chambre de commerce, directeur de la Société marseillaise d'Outre-Mer.

———————————

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1927)

Reviennent en France :
M. Oberlinder, fondé de pouvoirs de la Société marseillaise d'Outre-Mer.

———————————

Palmarès de la foire de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 17 janvier 1928)

---

[3] Walter Muller : ancien employé de la CCNEO. Futur directeur (et liquidateur en 1939) de la Société marseillaise d'outre-mer. Commissaire aux comptes du Domaine agricole de l'Ouest et de R.L. Duchateau & Cie.

Section décoration intérieure
Second grand prix avec médaille de bronze : Société marseillaise d'Outre-Mer.

Une belle œuvre de la municipalité de Saïgon

Du lait pour les enfants annamites de famille nécessiteuse

Louable émulation de deux maisons de commerce françaises de notre ville
(*L'Écho annamite*, 17 mars 1928)

La municipalité a été saisie, au cours de la séance de mercredi, de l'intéressante communication suivante faite par M. Lanoote, conseiller municipal et directeur de la maison Nestlé.

……

*
* *

D'autre part, M. Rouelle a reçu la lettre suivante du directeur de la Société marseillaise d'Outre Mer :

À Monsieur le maire de la ville de Saïgon.
Monsieur le maire,
Nous apprenons que, grâce à votre bienveillante initiative, la Ville a décidé la création de crèches destinées à pourvoir à alimentation du premier âge des enfants annamites indigents.
Nous ne voulons pas demeurer plus longtemps insensibles à ce geste de profonde humanité, et à cet effet, au nom de lu Compagnie générale du lait à Rumilly (Haute-Savoie), nous avons l'honneur de venir mettre à votre disposition trois mille boîtes de lait condensé « Mont Blanc » livrables à raison de 250 boîtes par mois, au prix de noire tarif en vigueur, soit 15 piastres actuellement, avec remise spéciale ce 60 % (caisses de 48 boîtes)
Veuillez agréer, M. le maire, l'expression de notre considération très distinguée.

Décorations accordées à la suite de la foire de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 28 mars 1928)

Chevalier de l'ordre royal du Cambodge
M. [Ernest] Lacaze, administrateur-délégué de la Sté marseillaise d'outre mer.

LE RAID AUTOMOBILE SAIGON-PARIS
RAID PARIS-SAÏGON EN AUTOMOBILE
La souscription Abadie-Vairat
(*L'Écho annamite*, 15 juin 1928)

M. [Ernest] Lacaze, au nom de la maison J. F. Martell. 50 p. 00.

———————————

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1929)

Mariage. — Jeudi dernier a été célébré le mariage de M. de Ferran, employé à la Société Marseillaise d'Outre-Mer, avec Mlle Huguette Petit, fille du directeur de l'École primaire supérieure. La bénédiction nuptiale leur a été donnée neuf jours par M. le vicaire de la cathédrale, au milieu d'une assistance nombreuse et distinguée. Un lunch suivit, où étaient présents, envie autres notabilités, M. Tholance, administrateur des Services, et M. Dugommier, directeur des D. et R.

———————————

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

M. Assou, épicier, rue Catinat, a été déclaré en faillite. Il s'est enfui ainsi que son frère Assan. Ce dernier a pu être arrêté à Phu-Nhuan, près de Giadinh. Le passif est estimé à 60.000 piastres et la faillite affecte la plupart des grosses maisons de la place, notamment la Société Marseillaise d'Outre-Mer et les maisons Lucien Berthet et Poinsard et Veyret.

———————————

1929 (septembre) : CO-FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ SUCRIÈRE D'ANNAM
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sucriere-Annam.pdf

———————————

Saïgon-Cholon
Chambre de commerce
(*L'Écho annamite*, 26 février 1930)

[…] M. Génis proposa d'intervenir auprès du gouvernement afin d'obtenir la suppression de la patente supplémentaire imposée aux adjudicataires de fournitures destinées à l'Administration.

Cette intervention a donné à M. [Ernest] Lacaze l'occasion de proposer de son côté que seules les maisons françaises puissent concourir pour les fournitures de denrées alimentaires françaises. A l'heure actuelle, de nombreux Chinois participent à ces adjudications et, trop fréquemment, ne voient là qu'un moyen de monnayer immédiatement les marchandises qu'ils se font livrer à crédit par les importateurs français.

Cette réserve ne s'appliquerait que pour les marchandises françaises, les riz et les autres denrées d'alimentation asiatique devant rester aux Asiatiques. […]

———————————

1930 (avril) : la Marseillaise d'Outre-mer est l'une des principales victimes de la faillite de la maison chinoise Seng-Teck*.

———————————

Déféré au Parquet :
(*L'Écho annamite*, 24 mai 1930)

Huynh Tân, 39 ans, demeurant rue Bourdais, pour complicité de vol par recel de deux caisses de cigarettes marque *Abdulla*, valant 12.000 francs, au préjudice de la Société marseillaise d'Outre-Mer, rue Ohier

———————————

La répression des fraudes en Indochine
Les experts pour 1930
(*L'Écho annamite*, 8 septembre 1930)

I. — Cochinchine
Matières grasses ou pâteuses

M. E[rnest] Lacaze, vice-président de la chambre de commerce, administrateur-délégué de la Société marseillaise d'Outre-mer, à Saïgon.

———————————

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1930)

La Société Marseillaise d'Outre-Mer a réalisé, en 1929, un bénéfice de 1.330.755 francs, pour un chiffre d'affaires de 22.271.495 francs. Elle a porté 950.000 fr. en réserve (ce qui porte les réserves à plus de 2 millions pour un capital de 4 millions) et s'est contentée de payer aux actions l'intérêt statutaire de 6 %. Son portefeuille comprend surtout 2.000 actions de la Compagnie sucrière du Sud-Annam *[sic : d'Annam]*.

———————————

Ernest LACAZE,
président de la chambre de commerce de Saïgon 1930-1935
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chambre_commerce_Saigon.pdf

———————————

Électeurs français
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge
(*Bulletin administratif du Cambodge,* décembre 1930, p. 1941-1947)
(*Bulletin administratif du Cambodge,* décembre 1931, p. 1892-1897)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Viguier (Étiennne-Pierre)	SMOM [Soc. marseillaise d'outremer]	Phnôm-Penh

Les délégués de la Cochinchine à l'Exposition coloniale de Paris
[Vincennes 1931]
(*Les Annales coloniales*, 13 décembre 1930)

Par arrêté du gouverneur de la Cochinchine du 8 décembre, MM. Lacaze Ernest, directeur de la Société marseillaise d'outre-mer, et Roger Meyrignac, président de l'Association des exportateurs français de riz à Saïgon, sont désignés comme délégués économiques à l'Exposition coloniale de Paris.

———————

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
(*Les Annales coloniales*, 13 août 1931)
(*Journal officiel de la République française*, 14 août 1931)

LA PROMOTION DES COLONIES
Sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de chevaliers (au titre civil)

M. Lacaze *Ernest*-Jules-Étienne, administrateur de sociétés, 26 ans, 8 mois de services, dont 20 ans 7 mois aux colonies. 3 campagnes, président de la Chambre de Commerce de Saïgon.

———————

CONSTITUTION
Compagnie indochinoise des tabacs
Société à responsabilité limitée au capital de 150.000 piastres
Siège social à Saïgon, rue Ohier, nº 2
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 11 août 1934)

M. *Ernest* Jules Étienne Lacaze, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre de commerce, négociant, demeurant à Saïgon ;

La Société marseillaise d'Outre-Mer, société anonyme au capital de quatre millions de francs, dont le siège social est à Saïgon, rue Ohier, nº 2 ;

———————

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 157 :

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE D'OUTRE-MER

Sté Ame au Capital de 4.000.000 de Francs

Anciennement GERMAIN LACAZE

2, rue Ohier, SAIGON - Téléphone : 21

Agences (HAIPHONG, 21, rue Harmand
(PNOM-PENH, — Téléphone 20

Bureau d'Achats
35, rue Méry, MARSEILLE

Notre Portefeuille **" IMPORT "**
réunit les exclusivités des grandes marques de l'alimentation moderne

LONDRES Angleterre
HUNTLEY & PALMERS - Superior Reading Biscuits
ABDULLA & Cie - GODFREY PHILLIPS Ltd
Cigarettes de luxe
VAUGHAN JONES - Standard Old Tom Gin

BREME Allemagne
Bière blonde C. DRESSLER genre Pilsen

ROUFFACH
Vins d'Alsace A. ERNY

REIMS
Champagne LOUIS ROEDERER

CARENTAN Isigny
Beurres J. LEPELLETIER
laits condensés

FOUGEROLLES
Liqueurs GUENIN
Kirsch-Quetsch-Mirabelle

NEUCHATEL
Suisse
Vin blanc H. A. GODET

LA COURNEUVE
Union des Biscuiteries
HUNTLEY & PALMERS
Mc. VITLE & PRICE

LONS-le-SAUNIER
Mousseux Rosé
J. D'ARBOYS

NEUILLY-sur-SEINE
MAISONS-ALFORT
Parfums GODET & ROYDIS
Produits de Beauté LASEGUE

EVIAN-les-BAINS
Eaux minérales alcalines
SOURCE CACHAT
SOURCE-CORDELIERS

COGNAC
Cognac J. & F. MARTELL

CHALON-s/-SAONE
Vins fins de Bourgogne
" GUICHARD PROTHERET "

BORDEAUX
Etabl" MESTREZAT-PRELLER
Vins fins de Bordeaux
Spécialités : Vins MÉDOC & GRAVES
Les Fils de P. BARDINET.
Rhum NEGRITA-Vin aux fruits SALAMBO
Liqueurs fines-Dry Distilled BARDETT'S GIN
Bordeaux Méthode Champenoise
JOHNSTON - Mousseux " Duc des Bardes "

SAINT-PERAY
Vins fins P ETIENNE Père & Fils

AIX-EN-PROVENCE
Etablissements LIEUTARD
Inventeurs des Orangeade & Citronnade - Confitures

CASSIS-s/-MER
Vins E. BODIN

VALS S'-JEAN
Eau minérale naturelle

MARSEILLE
Vins du midi - Les meilleurs crûs du Languedoc
Savons 72% " NOTRE-DAME D'ORIENT "
Savonnette " NICEOLIVE "
Huile d'olive de Provence " LA CIGALE "
Huiles de table et d'arachides
Apéritifs de Marque

CHATEAUNEUF DU PAPE
Vins A. ESTABLET Fils

PORTUGAL
PORTO VILLAMIL

EN VENTE :
BONNES MAISONS D'ALIMENTATIONS ET NOS COMPTOIRS

ITALIE - SICILE
PURÉE DE TOMATE

GRAPPE FRUITS, ORANGES, CITRONS
DE **PALESTINE**
GROUPEMENT DES PLANTEURS DE JAFFA
" PARDESS "

JUS CONCENTRÉ
D'ORANGES — DE CITRONS
JAFFORANGE — **LEMON SQUASH**
" ASSIS " **PALESTINE**

Électeurs français
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge
(*Bulletin administratif du Cambodge,* janvier 1934, p. 144-146)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Xhoffray (Jean-Élie)	31	Comptoirs généraux de l'Indochine	Phnôm-Penh

Société des Établissements V. Lamorte [BTP]
Assemblée générale ordinaire du 30 juin 1934
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 29 septembre 1934)

Assemblée présidée par M. Lamorte assisté de M. [Ernest] Lacaze et Me Mathieu comme scrutateurs.

———————

DÉCÈS
Mort de M. Lacaze
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 18 juillet 1937)

Le conseil d'administration, les directeurs et le personnel de la Société marseillaise d'Outre-Mer ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Ernest Lacaze,
chevalier de la Légion d'honneur,
président du conseil d'administration de la Société marseillaise d'Outre Mer,

survenu à Marseille le 15 juillet 1937, dans sa 52e année

*
* *

C'est avec une douloureuse stupeur que nous avons appris ce décès. Notre vieil ami de toujours s'était rendu en France pour soigner un état général qui laissait à désirer, mais nous ne nous attendions pas à une aussi terrible nouvelle.

M. Lacaze, qui avait succédé à son père, était un colonial dans toute l'acception du mot. Conseiller colonial, président de la Chambre de Commerce de Saïgon, président du Grand Conseil des intérêts économiques [et financiers] de l'Indochine, il avait rempli toutes ses fonctions avec courtoisie, bienveillance et autorité.

Nous adressons à Mme Lacaze et à sa famille l'expression de nos bien sincères sentiments de condoléance.

———————

LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE D'OUTRE MER EN LIQUIDATION
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 août 1937)

À la demande des dirigeants de la Société marseillaise d'Outre-Mer qui déposèrent le bilan de cette firme, le tribunal de Commerce, présidé par M. Ty, assisté de MM. Courtinat et Bégin, a, dans sa séance d'hier matin, accordé le bénéfice de la liquidation judiciaire à cette société.

M. Decoly [4] fut nommé syndicat juge-commissaire.
Ainsi, une vieille firme cochinchinoise va disparaître.
(*La Dépêche* du jeudi 19 août 1937).

———————

AVIS
Liquidation judiciaire de la Société marseillaise d'Outre-Mer
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 septembre 1937)

Il est porte à la connaissance des intéressés que, par jugement du Tribunal de commerce de Saïgon en date du 8 septembre 1937, la continuation des opérerions commerciales de la Société a été autorisée. Elles seront donc effectuées comme par le passé sous la direction de monsieur R. de FERRAN, directeur de l'agence de Haïphong, qui a reçu de moi pleins pouvoirs à cet effet.
Haïphong, le 14 septembre 1937.

A. F. DECOLY,
liquidateur judiciaire de la Société marseillaise d'Outre-Mer.

———————

À l'audience des criées
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1937)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annamite_de_credit.pdf

À la requête de M. Decoly, liquidateur judiciaire de la Société marseillaise d'Outre-Mer (maison Lacaze), l'immeuble sis à l'angle du boulevard Charner et de la rue Ohier, mis en vente sur la mise à prix de 40.000 $ 00, a atteint à la barre le prix de 70.500 $ 00, pour lequel Me Ferlande a été déclaré adjudicataire, pour le compte de la Société annamite de crédit à Saïgon.

———————

EN INDOCHINE
Au Grand Conseil
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 4 décembre 1937)

Hanoï, 2 déc. — La séance de jeudi du Grand Conseil est ouverte par M. Tissot, doyen d'âge, qui fait procéder à l'appel, puis prononce une courte allocution évoquant le souvenir de M. [Ernest] Lacaze, membre du Grand Conseil, décédé depuis la dernière session. […]

———————————

1er et 2e AVIS
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 et 22 janvier 1938)

Aux termes d'un acte sous seings privés intervenu à la date du 31 décembre 1937 entre la liquidation judiciaire de la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE D'OUTRE-MER représentée par M. W[alter] MULLER, directeur de ladite société, Me A. F. DECOLY, son liquidateur

———————

[4] Alexandre-Francis Decoly (Saint-Denis, 5 août 1878-Saïgon, 26 septembre 1945) : éditeur de cartes postales, liquidateur, commissaire et administrateurs de sociétés, assassiné par le Viêt-Minh : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alexandre_Francis_Decoly.pdf

judiciaire, d'une part, et M. Robert DE FERRAN, employé de commerce à Haïphong, d'autre part, enregistré au 4e Bureau de Saïgon, le 10 janvier 1938, folio 63, case 584, vol. 189.

La liquidation judiciaire de la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE D'OUTRE-MER a vendu à M. Robert DE FERRAN la propriété des trois marques de commerce ci après désignées, telles qu'elles existent actuellement, déposées au greffe du tribunal de commerce de Saïgon, au nom de ladite société, savoir :

1 - « PORTO SARDA »

2 - « RHUM PEPA»

3 - « RHUM LOLITA »

avec la jouissance pour M. DE FERRAN desdites marques, et sa subrogation dans tous les droits et charges y attachés.

Les oppositions seront reçues par Me A. F. DECOLY, liquidateur de la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE D'OUTRE-MER, 208, rue Mac-Mahon, Saïgon, jusqu'à expiration du délai de dix jours suivant la présente insertion

L'Information d'I.C. du 22 janvier 1938

———————

Étude de Me Emmanuel FAYS, notaire à Saïgon,
97, rue Pellerin
ADJUDICATION
au plus offrant et dernier enchérisseur
Le mardi 26 juillet 1938,
à 9 heures du matin
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 16 juillet 1938)

En l'étude de Me FAYS, notaire
des
VALEURS ci-après désignées

DÉSIGNATION Mise à prix de chaque lot

40 actions de la Société des Garages Charner, en un lot 1.000 $ 00

23.131 actions et 65 parts de fondateur de la Société marseillaise d'Outre-Mer. En un lot 0 $ 50

650 actions et 114 parts de fondateur de la Société Sucrière du Cambodge. En un lot 0 $ 20

17 actions d'apport de la Société des Tabacs d'Indochine. En un lot 1.700 $ 00

73 actions et parts de fondateur de la Société Agricole de Baria. En un lot 0 $ 10

20 actions et 25 parts de fondateur de la Société Minière du Sud-Annam. En un lot 0 $ 10

3 actions de souscription de la Société des Tabacs d'Indochine et 4.000 actions de la Société marseillaise d'Outre-Mer. En un lot 300 $ 00

Au comptant frais en sus

Ces valeurs sont vendues à la requête de Monsieur Claudius Antonin LACOUR, receveur des domaines, curateur aux successions et biens vacants, demeurant à Saïgon, rue Catinat, numéro 229.

Agissant en qualité de curateur aux successions vacantes de :

Monsieur Frédéric BIRNSTIEL,

et Monsieur Ernest Jules LACAZE.

Et en exécution de deux jugements rendus par le Tribunal civil français de Saïgon, le 26 mars 1938.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de Me Emmanuel FAYS, notaire à Saïgon, rue Pellerin, numéro 97.

L'Impartial du 13 juillet 1918.

L'Information d'I. C. du 16 juillet 1938.

———————

NÉCROLOGIE
† Germain Lacaze
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 26 février 1939)

Nous avons appris le décès, en France, de M. Germain Lacaze, à l'âge de 85 ans. M. Germain Lacaze avait fondé à Saïgon, rue Catinat, il y a plus d'un demi-siècle, une maison d'alimentation bien achalandée que son fils Ernest transforma en l'importante « Société marseillaise d'Outre-Mer ». Le père « Lacaze », comme nous l'appelions respectueusement, nous, les jeunes amis de son fils, était une belle et honnête figure de commerçant ; la fin de sa vie a été très attristée par la mort prématurée de son fils.

Nous présentons à sa famille nos bien sincères condoléances

———————————

Étude de Me MOTAIS de NARBONNE,
avocat à la Cour d'appel, 132, rue Mac-Mahon, SAÏGON
et de Me LAUBIÈS,
avocat à la Cour d'appel de Hanoï
3, boulevard Chavassieux, HAÏPHONG
Dissolution anticipée de société
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 16 septembre 1939)

D'un jugement contradictoirement rendu entre les parties y dénommées par le tribunal mixte de commerce de Saïgon (Cochinchine française) le 12 juillet 1939, enregistré le 25 suivant, folio 86, case 7 et signifié suivant exploit de Me Cavillon, huissier à Saïgon, en date du 21 août 1939, enregistré le 23 suivant, folio 80, case 27.

Il appert que la dissolution anticipée de la Société marseillaise d'Outre-Mer, société anonyme au capital de 4.000.000 francs, ayant eu son siège social à Saïgon, rue Ohier, no 2, et son agence à Haïphong, rue Harmand, no 21, en état de liquidation judiciaire, a été prononcée, et que M. Walter Muller a été nommé liquidateur de la dite société.

Signé :
LÉON MOTAIS DE NARRONNE
A. LAUBIÈS
(*Courrier d'Haïphong* du 11 septembre 1939).

———————

Suite :
Emplacement réoccupé par la Société annamite de crédit*.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annamite_de_credit.pdf